

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 05 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le cinq avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de MONTMÉRAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Date de convocation : 30 mars 2018

**Membres en exercice : 25, Présents : 15**

**Étaient présents :** M. BERGEON, M. LEMBERT, M. DAUGE, Mme BERTRAND, M. LEYMARY, Mme CHAINIER, Mme DURAND, Mme PETIT, Mme BORDRON, M. AMIOT, M. MOUCHEBOEUF, Mme FEUILLERE, M. GABORIT, M. GAILLARD, M. MAGNE.

**Absents excusés :** Mme BARBEAU, M. COMBEAU, M. JOLLET, Mme LIBERT, Mme MARCEAU, M. MAROT, M. MONICHON, M. TESTAUD, Mme VINCENT, Mme PINEAU.

**Secrétaire de séance :** M. LEMBERT Didier

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 09 mars 2018

1. Vote des taux d'imposition 2018
2. Vote du budget primitif 2018
3. Questions diverses

## Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 09 mars 2018

### 1. Délibération N° 11/2018 : Vote des 3 taxes directes locales 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE les taux suivants pour 2018:

- Taxe d'habitation : 8.76 %
- Taxe foncier bâti : 15.83 %
- Taxe foncier non bâti : 42.85 %

### 2. Vote du budget primitif 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2018 qui s'établit à 528 680,99 € pour la section de fonctionnement et à 574 214,59 € pour la section d'investissement.

(cf. : voir documents joints avec le compte rendu ci-après)

### 3. Questions diverses

#### 1- Calendrier des réunions

Le prochain Conseil Municipal se déroulera au mois de juin à la salle des fêtes de Lamérac. La date sera ultérieurement diffusée par mail à tous les conseillers et affichée en mairie.

#### 2- Réunion avec les sociétés de Chasses de Montchaude et de Lamérac

Une réunion est organisée à la mairie avec les sociétés de chasses de Lamérac et de Montchaude le 20 avril à 19h00. Elle aura pour but d'échanger sur les modalités de la chasse ainsi que sur le plan local de gestion du gibier de notre territoire. De plus, cela permettra également de définir comment nous pourrions imaginer dans un futur proche une possible mutualisation.

#### 3- Elaboration d'un document de satisfaction des administrés à mi-mandat

Monsieur le Maire propose de créer un questionnaire pour les administrés afin de connaître leurs désirs et avis sur les futurs projets de la commune ou d'autres potentiels. L'ensemble des conseillers pensent que cela est une mauvaise idée car la commune ne peut pas satisfaire tous les habitants. Par contre, une boîte à idée pourrait être installée en mairie.

*Séance levée à 22h15*